



# FLASH-INFOS

La Défense, le 17 avril 2020

Cher(e)s collègues,

Veillez trouver ci-dessous le communiqué que nous vous adressons chaque semaine pour vous rendre compte de nos actions.

**Un CHSCT RPN, présidé par Frédéric Veaux, DGPN , s'est déroulé mercredi 15 Avril de 15h à 18h30**

Étaient présents les directeurs des services actifs ou leurs représentants et des membres titulaires de l'administration, Mme Pinson du SSPO et le docteur Foulon, notamment.

Pour des raisons techniques et pratiques, il s'agissait d'une audioconférence lors de laquelle seuls les membres titulaires, dont un représentant du SCPN, s'exprimaient.

L'ordre du jour comportait les deux points suivants :

- Une communication au sujet du Covid 19.
- Le bilan des suicides de l'année 2020.

*Les données communiquées par l'administration concernant le COVID (Il s'agit des données actuelles et non du cumul depuis le début de la crise) :*

- 325 agents testés positifs, 8 764 agents confinés, 1 275 584 masques distribués dans les services par les SGAMI, 12 600 masques en tissu commandés mais non distribués quant à présent, 56 000 lunettes distribuées, en premier lieu pour les services de voie publique de la SP, puis ce sera les CRS et la PAF, 58 771 litres de gel hydroalcoolique livrés, 14 275 bombes désinfectantes virucides en projet de commande, 7 633 boîtes de 100 lingettes distribuées, 10 millions de gants en commande. Le docteur Foulon, cheffe de la médecine de prévention, a attiré notre attention sur le fait que les gants peuvent être un vecteur de contamination selon leur utilisation.

*Concernant les suicides survenus depuis le 1er janvier, on dénombre malheureusement à la date du 14 avril 2020 :*

- 11 suicides (25 à la même époque en 2019 et 14 en 2018) dont 3 en SP, 4 en PAF, et 1 en CRS, à la PP, à la DCRFPN et au SDLP ainsi que 18 tentatives.
- 10 membres du CEA et 1 ADS ont mis fin à leurs jours.
- 3 des 11 suicides se sont déroulés sur le lieu et pendant les horaires de travail.

Prise de parole pour l'UNSA-FASMI du représentant titulaire (Pierrick Agostini) :

- Nous avons demandé qu'une réunion présidée par le Ministre soit organisée avec les OS (visioconférence) afin d'aborder les questions de doctrine, de sortie de crise et l'approche politique du déconfinement, car cela concerne différents périmètres (SG/DGPN/PP/DGSI/DGGN) au sein du ministère de l'Intérieur.
- Nous avons demandé la tenue d'un CHSCT Ministériel.
- Nous avons également insisté pour qu'une réunion en visioconférence se tienne rapidement avec les autorités de la préfecture de police sur les mêmes sujets.
- La communication des données en valeurs absolues, relative au nombre de malades confinés, guéris, etc... depuis le début de la pandémie du Coronavirus est importante pour mesurer l'ampleur de la crise sanitaire au sein de notre institution.
- Nous avons réitéré nos demandes d'évolution de la doctrine du port du masque et de l'utilisation des moyens mis à disposition des agents.
- Enfin nous demandons qu'une politique d'anticipation-planification de sortie de cette crise soit mise à l'étude.

Les réponses du DGPN ou des membres de l'administration ont été les suivantes :

- Un CHSCT Ministériel est prévu mais pas de date définie à ce jour.
- Les demandes de réunions Ministres et PP seront relayées.
- Pour le moment pas d'évolution de la doctrine d'emploi des masques. La note cadre est toujours en vigueur. Le DGPN a indiqué que cette note avait été prise à l'époque au regard des moyens disponibles et conformément à l'esprit politique du moment. Il a également souligné qu'il voit à la télévision ou sur les réseaux sociaux beaucoup de collègues avec des masques et qu'il n'a pas demandé une application stricte de sa note.
- Les données relatives aux agents (malades-confinés-guéris) vont nous être communiquées ainsi que les PCA par directions (demande spécifique d'un syndicat de CEA) sous réserve des questions de confidentialité.
- Enfin un groupe de travail sortie de covid/politique de déconfinement va être créé au sein du CHSCT RPN.

#### **Visioconférence DGPN/secrétaires généraux des syndicats du jeudi 16 avril**

Une nouvelle visioconférence s'est tenue hier, présidée par Frédéric Veaux, DGPN, entouré de ses directeurs des services actifs ou leurs représentants, du docteur Foulon et les secrétaires généraux des syndicats représentatifs des corps actifs, administratifs, techniques et scientifiques.

Le DGPN, dans son propos introductif, a repris les éléments qui vous sont communiqués ci-dessus dans le cadre du compte-rendu du CHSCT RPN.

Il a toutefois insisté sur les perspectives du déconfinement, les problématiques des gardes d'enfants qui vont impacter les policiers, et la notion de progressivité. Un groupe de travail est d'ores et déjà mis en place sur ces sujets.

Toutes les organisations représentatives sont revenues sur l'ordonnance du 15 avril 2020 (prise de RTT ou de congés), et en particulier sur l'article 6. La question est entre les mains de la DGAFP. Cet article pour le moins élyptique vise le corps enseignant (et les statuts qui n'ont pas le choix de leurs congés). La lecture du rapport adressé au Président de la République confirmerait cette appréciation. Une réponse formelle nous sera adressée rapidement, à la demande de toutes les OS.

#### Prise de parole du SCPN :

- Comme de nombreuses autres OS, nous avons à nouveau demandé une nouvelle doctrine concernant le port des masques et des moyens de protection, car la connaissance de la maladie, l'arrivée des nouveaux moyens et la perspective d'un déconfinement nécessitent une adaptation concrète d'une doctrine qui date de la période où l'Etat n'avait pas assez de moyens, et/ou une vision aléatoire ou erronée des modes de transmission de la maladie.

- Nous avons demandé quels policiers et quels niveaux de grades seraient bénéficiaires de la prime annoncée. Le DGPN étudie le sujet et nous en discuterons très prochainement avec lui en format bilatéral. Les commissaires de police, très impliqués dans la gestion de la crise, sont bien entendu concernés.

- Concernant la CAP d'avancement (échelon spécial commissaire, échelon spécial Cogé, grade de commissaire général), elle se tiendra en format classique le 15 mai prochain si la stratégie de déconfinement le permet, ou à défaut en format visioconférence.

- Concernant le mouvement de mutations, il y aura un télégramme au plus tard début mai pour l'ouverture de postes avec une clôture de cette campagne de mouvements avant l'été et des prises de postes à la rentrée de septembre.

- Concernant les stages trajectoires requis pour être nommé divisionnaire, nous avons à nouveau posé la question des collègues qui n'ont pas accompli leurs stages trajectoires, des dates de nominations, du volume de postes offerts pour 2020, et de la situation de ceux qui ont déjà accompli leurs stages. Le DGPN nous a assuré que le volume de grades était bien sûr acquis. Il a saisi ses services pour étudier la possibilité de nommer d'abord les collègues à jour de stages. Ceux qui ne le sont pas seraient nommés une fois régularisés, nonobstant leur positionnement sur la liste.

- Nous avons une nouvelle fois demandé qu'un représentant de la PP soit présent lors de ces visioconférences, ce qui n'est toujours pas le cas après bientôt 5 semaines de confinement. Nous allons, une nouvelle fois, renouveler notre demande de voir le préfet de police, sous le format qui lui conviendra le cas échéant.

- Le DGPN ayant fait part de sa grande attention à l'égard des collègues en DOM-TOM, nous lui avons confirmé notre souhait, comme nous l'avions exprimé à l'issue de notre déplacement de février en Guyane, Martinique et Guadeloupe, de nommer un "conseiller Outre-mer", ou de mettre en place une cellule Outre-mer, qui serait en capacité de piloter et coordonner l'action des actuelles DTPN et de celles qui vont le

devenir. Le DGPN nous a confirmé son extrême vigilance à l'égard de nos collègues et de ces territoires, pour certains bien démunis et très impactés par la crise du Covid.

- Concernant la question du concours de commissaire de police, il est pour le moment maintenu dans sa forme actuelle mais un décalage n'est pas exclu (voire un aménagement de certaines matières) à cause du déconfinement, et devrait être de toute façon terminé avant l'été.

- Enfin, nous avons réaffirmé notre volonté de voir le ministre de l'Intérieur, sous le format d'un CHSCT Ministériel ou de tout autre format, afin de discuter avec lui de toutes les problématiques politiques, sécuritaires, sanitaires, stratégiques et autres en perspective de cette deuxième partie de confinement, et surtout pour préparer le déconfinement et ses conséquences.

Cher(e)s collègues, prenez soin de vous, de vos proches et de vos collaborateurs. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez besoin de nous.

Bien sincèrement,

Le Secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général

David LE BARS

01 49 67 02 40/41

07 63 56 36 21

[david.le-bars@le-scpn.fr](mailto:david.le-bars@le-scpn.fr)

Secrétaire général adjoint

Pierrick AGOSTINI

01 49 67 02 43

06 69 91 83 33

[pierrick.agostini@le-scpn.fr](mailto:pierrick.agostini@le-scpn.fr)

Retrouvez le SCPN :

[www.le-scpn.fr](http://www.le-scpn.fr) ou sur twitter [@ScpnCommissaire](https://twitter.com/ScpnCommissaire)

